Session thématique : Le rôle du GPE dans des contextes fragiles et affectés par les conflits

Objectifs de la session :

1. Réfléchir aux leçons tirées de l'engagement des GPE dans des contextes fragiles et affectés par les conflits, ainsi qu'au rôle stratégique des GPE dans ces contextes, compte tenu des défis mondiaux actuels
2. Discuter de la complémentarité entre partenaires à travers le continuum humanitaire-développement, et de la manière de maximiser l'impact collectif
3. Discuter de la manière dont le Partenariat dans son ensemble travaillera ensemble pour avoir un impact dans le cadre du GPE 2030 dans des contextes fragiles et affectés par les conflits

Le rôle du GPE dans des contextes fragiles : résumé exécutif

Le paysage éducatif mondial est en train d'être transformé par une prolifération de crises qui prennent de l'ampleur, de la complexité et de la durée. On estime que 234 millions d'enfants et d'adolescents touchés par la crise ont besoin d'un soutien éducatif urgent, alors que les conflits, les déplacements et les chocs climatiques perturbent l'apprentissage à des niveaux sans précédent. Parallèlement, des coupes importantes dans le financement de l'éducation approfondissent l'écart entre les besoins et les ressources disponibles, risquant des pertes d'apprentissage plus profondes et de compromettre davantage les progrès vers les Objectifs de développement durable. En réponse, les évolutions dans l'architecture mondiale de l'aide mettent davantage l'accent sur la prise en charge nationale et locale, nécessitant un alignement plus fort à travers le continuum développement-humanitaire-paix.

Dans ce contexte complexe et changeant, l'annexe à ce document clarifie le mandat et la mission du GPE dans des contextes fragiles et affectés par les conflits (FCAC). Il différencie le travail du GPE de celui de l'Éducation en situation d'urgence (EiE) en mettant l'accent sur le mandat spécifique du GPE en matière de renforcement du système à travers divers contextes opérationnels.

Le GPE a une mission claire : *Mobiliser des partenariats et des investissements pour transformer les systèmes éducatifs des pays partenaires, en ne laissant personne de côté.* Notre objectif est *favorisé l'accès à l'éducation, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients conçus pour le 21ème siècle.* Au fil du temps, alors qu'un nombre croissant de pays partenaires du GPE ont été affectés par la fragilité et les conflits, les approches du GPE ont évoluées sur 15 ans à travers une série de décisions du Conseil visant à renforcer les systèmes éducatifs avant, pendant et après les crises.

Pour travailler efficacement à travers ses 92 pays partenaires — dont 38 sont actuellement classés fragiles et affectés par les conflits — le GPE reconnaît l'importance de développer des systèmes éducatifs forts et résilients dans divers contextes en reconnaissant les réalités des

Usage officiel uniquement

pays, y compris les défis accrus des contextes fragiles et affectés par les conflits. Dans ces situations, il est crucial de maintenir l'accent sur le renforcement du système, de promouvoir un financement durable — y compris la mobilisation des ressources nationales lorsque cela est possible — et de mobiliser un partenariat inclusif, en portant une attention particulière au travail à travers le lien humanitaire-développement-paix et en incluant les représentants des populations touchées par la crise.

Le GPE a tiré des leçons importantes qui ont façonné et continuent de façonner notre engagement dans le FCAS. Celles-ci sont détaillées dans l'article et comprennent :

- La transformation du système doit garantir une utilisation maximale des systèmes gouvernementaux pour renforcer la capacité et la durabilité,
- Les pactes de partenariat sont pertinents dans la FCAC, où la génération de résultats à grande échelle nécessite l'alignement et la cohérence des composants du système, soutenus par un engagement politique et une capacité institutionnelle.
- Le financement durable de l'éducation dans le cadre de la FCAC nécessite une analyse approfondie des contraintes budgétaires et des investissements nationaux et externes soigneusement séquencés.
- L'égalité et l'inclusion des genres doivent être abordées comme intersectionnelles, dans les contextes de crise,
- La coordination sectorielle doit relier le dialogue de développement à la coordination humanitaire et des réfugiés.
- Un dialogue inclusif dans les situations de fragilité et de conflit nécessite des efforts délibérés pour garantir la représentation des populations concernées.
- La transformation du système au sein de la FCAC doit relever des défis intersectoriels tels que le changement climatique, la malnutrition et la violence.
- Il y a encore plus d'agilité dans les systèmes et le modèle d'exploitation GPE.
- La complémentarité avec L'Éducation sans délai (ECW) doit être clairement définie et soutenue de manière cohérente.

Le GPE 2030 place les contextes fragiles et affectés par les conflits au centre de son ambition stratégique. La stratégie s'engage dans un modèle de financement alliant flexibilité et durabilité, soutenant la continuité de l'apprentissage en période de crise tout en investissant dans la reprise et la résilience du système à long terme afin de garantir qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. Il met également l'accent sur la planification préventive en matière d'éducation, une inclusion renforcée des acteurs humanitaires et des représentants des populations touchées par la crise dans les processus nationaux de planification, ainsi qu'une approche intersectionnelle du désavantage qui aborde la pauvreté, le genre, le handicap, le déplacement et la vulnérabilité climatique.

L'engagement soutenu du GPE dans des contextes fragiles et affectés par les conflits reflète une conviction fondamentale : la construction de systèmes d'éducation publique solides et inclusifs est à la fois l'investissement à long terme le plus efficace et une base nécessaire pour répondre aux crises. La force comparative du GPE réside dans sa capacité à accompagner les pays partenaires dans la pose de ces bases tout en s'adaptant aux chocs qui surviennent,

garantissant que les progrès vers la transformation du système ne soient pas perdus, mais renforcés, en période de perturbation.

Agenda

Présidence : À confirmer

Temps	Description
(2 min)	**Ouverture et mise en place –** DG du GPE Remarques d'ouverture pour présenter l'importance stratégique de l'engagement des GPE dans des contextes fragiles et affectés par les conflits dans le cadre de l'agenda plus large des GPE 2030. La DG soulignera pourquoi cette discussion est d'actualité à la lumière des tendances croissantes en matière de fragilité, des évolutions de l'architecture éducative, y compris celles liées aux dialogues sur l'architecture EiE, et de la nécessité de garantir que l'engagement du GPE dans le FCAC reste adapté à son objectif.
(10 min)	**Implications de l'évolution de l'architecture de l'éducation en cas d'urgence pour l'engagement du GPE dans le FCAC** Brève mise à jour du Canada sur les discussions récentes concernant l'architecture plus large de l'éducation en situation d'urgence Ce segment fournira un contexte pour la discussion du Conseil sur la manière dont le rôle et les partenariats du GPE pourraient devoir continuer à évoluer dans un environnement externe en évolution.
(8 min)	**Considérations stratégiques pour l'engagement du GPE dans le cadre du GPE dans le cadre du GPE 2030 –** Secrétariat Aperçu de l'engagement du GPE dans le cadre du FCAC, incluant l'ampleur et la diversité du portefeuille du GPE, les principales leçons issues de la mise en œuvre jusqu'à présent, ainsi que les considérations stratégiques émergentes pour l'engagement du GPE dans le cadre du GPE 2030, ainsi que les réponses clés aux recommandations du dialogue sur l'EIE.
(15 min)	**Perspectives nationales : transformation du système dans la pratique à travers diverses FCAC** Des membres sélectionnés du conseil d'administration des pays partenaires partageront leurs réflexions sur ce à quoi ressemble la transformation du système et le renforcement de la résilience dans leurs contextes, notamment la manière dont le soutien du GPE a contribué à préserver, adapter et renforcer les systèmes éducatifs, ainsi que les défis opérationnels et priorités critiques pour le GPE 2030.

(8 min)	**ECW : Renforcer l'impact collectif à travers le continuum humanitaire-développement** ECW réfléchira à l'évolution du paysage humanitaire et du développement et discutera de la manière dont les acteurs du développement et humanitaires peuvent collaborer pour continuer à renforcer la complémentarité, la coordination et l'impact collectif en soutien aux enfants touchés par la crise.
(45 min)	**Discussion du Conseil** Les membres du Conseil d'administration réfléchiront aux considérations stratégiques présentées et fourniront des orientations sur l'orientation proposée pour l'engagement du GPE dans le cadre du FCAC dans le cadre du GPE 2030, incluant les priorités visant à renforcer l'approche opérationnelle du GPE, les modalités de financement et les partenariats, ainsi que pour garantir la complémentarité et l'alignement avec l'ECW.
(2 min)	**Clôture**